

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 Juin 2016

Convocation du 1^{er} Juin 2016

Présents : Madame BEILLARD, Mrs BOSSIS, CHAPEAU, Mesdames RAVENEAU, PICHONNEAU, COUET, BONIN, BAUDRY, Messieurs GROLLEAU, DELAUNAY, ROUSSIASSE.

Excusés : Mme LAURENT, Mrs PIAU, LHUILLIER.

Secrétaire de séance : Mr ROUSSIASSE.

Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 3 Mai 2016.

- **Compte-rendu Conseil Communautaire CCLL du 26 mai 2016** : Des informations sont communiquées sur les différentes décisions et marchés pris dans le domaine de l'économie, des équipements sportifs, de la petite enfance et l'administration. L'avenant 2016 à la convention signée en 2015 avec l'Agence de Développement du Grand Saumurois a été approuvé. Un avis favorable a été émis sur le SAGE Authion. Un accord est donné pour le renouvellement de la convention pour la participation en 2016 de l'Etat à la gestion financière des aires d'accueil des Gens du Voyage.
- **Réforme territoriale** : Interventions des référents sur les différents groupes de travail de la future agglomération.
- **Déchets ménagers** : La compétence sera obligatoire au 1^{er} janvier 2017.
- **Economie, Tourisme, Agriculture** : La commune aura à charge de définir la zone artisanale. Le maintien de l'Agence de développement du Grand Saumurois est évoqué. Dans le cadre du tourisme, une harmonisation des tarifs de la taxe de séjour est proposée.
- **Action Sociale et ajout de la santé** : Un état des lieux a été fait. Les contrats enfance jeunesse, l'insertion, la politique de la ville, la convention pour les travaux d'intérêt général ont été évoqués.
 - **SIEA** : Présentation du rapport annuel 2014 eau potable « prix et qualité du service public ». Ce document est consultable en mairie. La longueur du réseau hors branchements est de 250 kms en 2014. Le nombre d'abonnements domestiques est de 1701 soit 3300 habitants et le volume total d'eau vendu aux abonnés est de 151 433 m³. L'eau reste de bonne qualité.
- **SIEML** : Un fonds de concours de 1 070 € HT sera versé au Syndicat pour des travaux de réparation du réseau de l'éclairage public « remplacement platine avec sa lampe » au stade.
- **Devis travaux bibliothèque** : Le devis de l'entreprise AMC (Mr CHAROBERT) a été retenu pour un montant de 3 189,08 € TTC pour la remise en état du local.
- **Création régie cantine, garderie et TAP** : Le conseil municipal décide de mettre en place ces régies pour la rentrée de septembre 2016. Mlle VIRIEUX Sylvie assurera la vente des cartes tous les vendredis de 16 H 30 à 18 H à la mairie (salle des mariages).
- **Présentation dispositif voisins vigilants** : La commune décide de la mise en place de ce dispositif. Des panneaux seront installés aux différentes entrées d'agglomération.
- **DPU** : Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption pour des maisons sises rue des Longeards et rue de la mairie et un terrain situé impasse de la bascule.